



COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE SITE NATURA 2000

→ **Les landes de Montendre - FR 5400437**

SOMMAIRE

1. RESTITUTION DES ECHANGES.....	5
1.1. CONTEXTE ET ENJEUX DU SITE NATURA 2000.....	5
2. ANNEXES.....	7



Le COPIL s'est tenu à la salle des fêtes de Bussac-Forêt, le 27/04/2026 de 14h30 à 15h45.

ORDRE DU JOUR

- Introduction par Joelle MARIE-REINE MARIE-REINE SCIARD, présidente du Comité de pilotage Natura 2000 ;
- Présentation du site Natura 2000 des « Landes de Montendre » ;
- Bilan des actions menées entre mai 2025 et mai 2026 ;
- Programme d'actions prévisionnel pour la prochaine année d'animation 2026 – 2027 ;
- Questions diverses.



LISTE DES PARTICIPANTS

NOM prénom	Structure	Mail
VERITE Vincent	CBNSA	v.verite@cbnsa.fr
FREMERY Stephane	515° RT	stephane.fremery@intradef.gouv.fr
CHABEAU Sébastien	515° RT	sebastienl.chabeau@intradef.gouv.fr
MARIE REINE SCIARD Joelle	Conseil régional	joelle.marie-reine-sciard@nouvelle-aquitaine.fr
FRENAUD Johana	LISEA	Johanna.frenaud@lisea.fr
BUREAU Marie-Christine	CD 17	cabinet@charente-maritime.fr
GENTILLAUD Valérie	MINARM l'USID d'Angoulême	valerie.gentillaud@intradef.gouv.fr
AYCAGUER Katell	USID d'Angoulême	Katell.aycaguer@intradef.gouv.fr
GINHOUX Emelise	Service d'infrastructure de la Défense Sud-Ouest	emelise.malefond@intradef.gouv.fr
FOX Aurore	MINARM l'USID d'Angoulême	aurore.fox@intradef.gouv.fr
BURAUD Olivier	Mairie Jussas	olivier.buraud@orange.fr
BRO DE COMERES Diane	Mairie Jussas	d.brodeco@gmail.com
BARRERO Enzo	ONF	enzo.barrero@onf.fr
VERGUET Emmanuel	Saintonge boisée vivante	saintongeboisee@lilo.org
LAGARDE GUEDON Nathalie	Saintonge boisée vivante	saintongeboisee@lilo.org
PAGNOUX Mario	Mairie de Chepniers	mariopagnoux@orange.fr
MAUCLERC RETIF Clémence	CEN NA	c.mauclerc-retif@cen-na.org
CAPDEVILLE Angélique	Service d'infrastructure de la Défense Sud-Ouest	angelique1.capdeville@intradef.gouv.fr
JAMIN Téophane	Imérys Clérac	theophane.jamin@imerys.com
LAPARLIERE Alain	Mairie Bédénac	mairie@bedenac17.fr
COURTES Anne-Laure	Mairie Bédénac	mairie@bedenac17.fr
FANIEZ Sigrid	Mairie Bédénac	mairie@bedenac17.fr
MELUC Julien	Communauté des Communes de la Haute-Saintonge	julie.meluc@haute-saintonge.org
VRIGNAUD Florian	Communauté des Communes de la Haute-Saintonge	florian.vrignaud@haute-saintonge.org
GASPERINI Célia	Région	celia.gasperini@nouvelle-aquitaine.fr
TOMALAK Guilian	Agence MTDA	guilian.tomalak@mtda.fr
LEMAIRE Céline	Agence MTDA	celine.lemaire@mtda.fr
FEUTREN Yves	Agence MTDA	yves.feutren@mtda.fr



1. RESTITUTION DES ECHANGES

1.1. Contexte et enjeux du site Natura 2000

La réunion du comité de pilotage (COPIL) de suivi de l'animation du site Natura 2000 des Landes de Montendre est ouverte par Mme MARIE-REINE SCIARD, conseillère régionale et présidente du COPIL.

Après s'être présentée, elle rappelle le contexte de la réunion en revenant sur la genèse du dispositif Natura 2000 et sur son cadre législatif. Elle évoque également les enjeux actuels liés à la préservation de la biodiversité, en précisant qu'ils pourraient être fragilisés par certaines orientations récentes, notamment dans le cadre de la loi de simplification économique du 15 avril 2026. Cette dernière vise à faciliter les projets d'aménagement et de réindustrialisation en allégeant certaines procédures environnementales, ce qui suscite des inquiétudes quant à un possible recul de la prise en compte des enjeux écologiques.

M. FEUTREN se présente à son tour et explique les conditions de reprise de l'animation du site au sein de l'agence MTDA, à la suite du départ de Mme HUET. Il précise qu'il assure actuellement cette mission et qu'une transition progressive est prévue avec son collègue, M. TOMALAK.

Il rappelle ensuite le fonctionnement du réseau Natura 2000 à l'échelle européenne et nationale, puis présente le site des Landes de Montendre (superficie, répartition communale) ainsi que ses principaux enjeux en termes d'habitats, de faune et de flore.

M. LAPARLIERE s'interroge sur la localisation du site par rapport à la N10. Mme GASPERINI indique qu'une carte intégrant le réseau routier et le périmètre du site sera intégrée au bilan annuel afin de répondre à cette question.

M. FEUTREN présente ensuite le bilan de l'année d'animation 2025-2026, structuré autour des outils Natura 2000 : chartes, contrats et assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences. Mme MARIE-REINE SCIARD demande des exemples concrets d'actions pouvant être mises en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000. M. FEUTREN cite notamment des travaux de restauration de mares, comprenant la coupe de la végétation en périphérie afin de limiter la fermeture de la mare.

Il aborde ensuite les actions d'amélioration des connaissances scientifiques, en particulier l'inventaire des landes hygrophiles identifiées dans la cartographie du DOCOB. Les résultats montrent que l'habitat prioritaire 4020* n'a pas été retrouvé sur la majorité des polygones cartographiés, ce qui ne permet pas d'en évaluer l'état de conservation. À la suite de ces constats, des échanges ont eu lieu entre la Région et le CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique) afin d'en analyser les causes. Il a été décidé de procéder à une actualisation de la cartographie des habitats. Dans ce cadre, le CBNSA réalisera en 2026 une pré-typologie des végétations.

La parole est ensuite donnée à M. VERITE, qui présente ce projet. L'objectif est de caractériser les végétations à partir de relevés phytosociologiques et de les rattacher à des référentiels tels que la



typologie EUNIS. Il souligne l'intérêt de cette approche, notamment sa capacité d'actualisation régulière. Il précise qu'en fonction du temps disponible, une clé de détermination des végétations pourra être produite. Il rappelle également que le site dispose déjà d'une base de données phytosociologiques solide et qu'il présente une forte singularité végétale à l'échelle régionale, voire nationale.

Mme GASPERINI souligne l'intérêt de cette démarche, en rappelant que seuls deux à trois sites par an bénéficient de ce type d'étude à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, entièrement financée par celle-ci.

M. FEUTREN précise que cette pré-typologie constituera une base de travail pour M. TOMALAK, qui réalisera la cartographie actualisée des habitats du site.

Il présente ensuite les actions d'information, de communication et de sensibilisation menées au cours de l'année, incluant les supports diffusés dans les médias ainsi que les animations à destination du grand public et des scolaires. Mme GASPERINI invite les participants à suivre la page Facebook du site Natura 2000, régulièrement alimentée.

M. FEUTREN présente également les montants de la « dotation biodiversité et aménités rurales » perçus par sept communes concernées par le site. Mme GASPERINI précise que cette dotation est intégrée à la dotation globale de fonctionnement (DGF), ce qui explique que les élus n'en aient pas toujours une visibilité directe. Plusieurs participants s'étonnent de cette modalité et du fait que l'utilisation de ces fonds relève de la libre appréciation des communes.

M. FEUTREN indique que l'agence MTDA informe les communes de l'existence de cette dotation et se tient à leur disposition pour les accompagner dans la mobilisation de ces fonds en faveur d'actions de restauration écologique.

Mme MARIE-REINE SCIARD invite les collectivités membres du COPIL à se porter candidates pour porter l'animation du site Natura 2000, rappelant que la Région assure actuellement ce rôle faute de collectivités volontaires.

Le bilan de l'année d'animation est ensuite soumis au vote et adopté à l'unanimité.

M. FEUTREN présente le programme d'animation pour l'année à venir. Les actions de communication, de sensibilisation et d'accompagnement technique seront reconduites. Un suivi scientifique des chiroptères sera engagé, reposant sur des inventaires acoustiques afin de compléter les données acquises lors de l'appel à projets 2023-2024. Un nouveau bilan annuel et un COPIL sont également prévus.

Ce programme est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 15h45.

Le diaporama présenté lors du COPIL est disponible en annexes.



2. ANNEXES



COMITÉ DE PILOTAGE – 27 AVRIL 2026

→ *Site Natura 2000 - FR 5400437 « Landes de Montendre »*





Ordre du jour

- ☐ Introduction par Joelle MARIE-REINE SCIARD, présidente du Comité de pilotage Natura 2000 ;
- ☐ Présentation du site Natura 2000 des « Landes de Montendre » ;
- ☐ Bilan des actions menées entre mai 2025 et mai 2026 ;
- ☐ Programme d'actions prévisionnel pour la prochaine année d'animation 2026 – 2027 ;
- ☐ Questions diverses ;
- ☐ Visite du camp militaire de Bussac.



Introduction par Joelle MARIE-REINE SCIARD, Présidente du Comité de pilotage Natura 2000





Introduction

→ Rappel de l'organisation :

- **Maître d'ouvrage :** Région Nouvelle-Aquitaine Loi 3DS : Passage du pilotage de la DDT16 à la région ;
- **Structure animatrice :** Agence MTDA, départ de Camille HUET et représentée actuellement par Guilian TOMALAK ;
- **Durée du marché :** 3 ans (de mai 2025 à mai 2028).



Présentation du site Natura 2000 "Landes de Montendre"



Rhinolophus ferrumequinum



Ranunculus flammula



Euphydryas aurinia

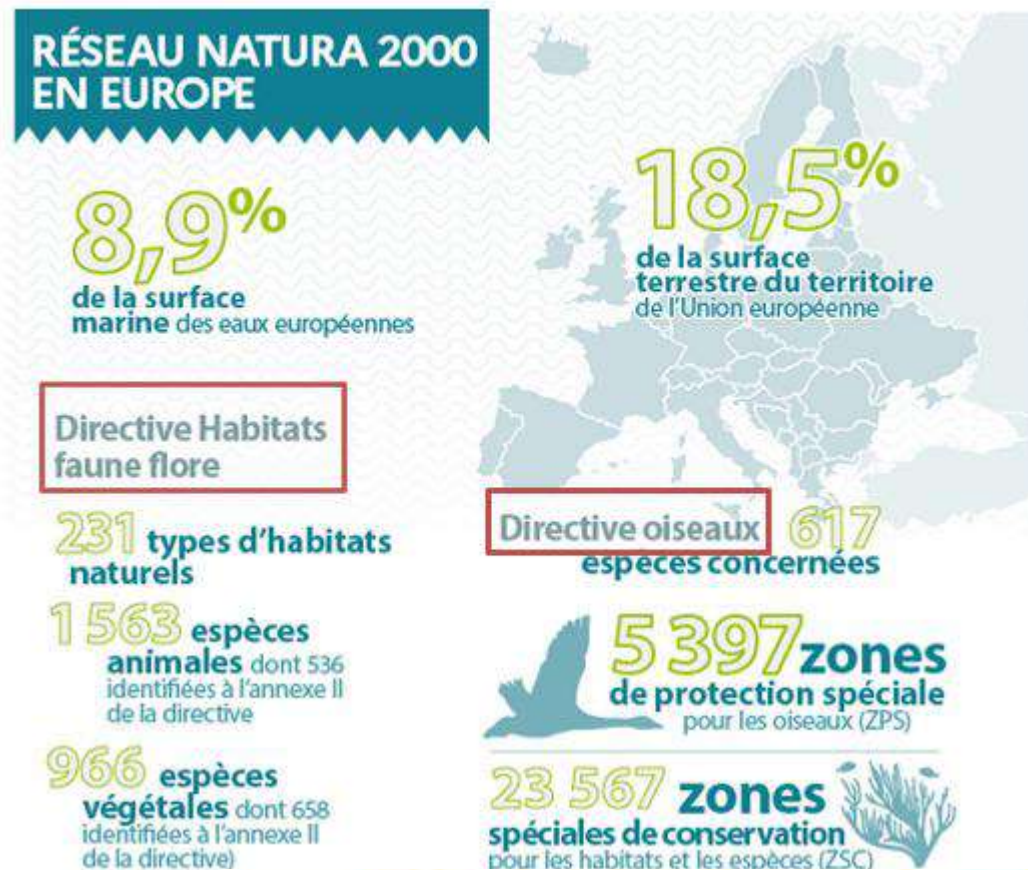


Saxicola rubetra



Le réseau Natura 2000

Chiffres clés



Source : Ministère chargé de l'écologie (novembre 2022).

→ Objectifs :

- Conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Communication et sensibilisation ;
- Concilier les enjeux écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles.



Le réseau Natura 2000 en France



Source : Ministère chargé de l'écologie (novembre 2022).



Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »

→ Fiche d'identité du site



Département : *Charente-Maritime (17)*

Communes : *Bédenac, Bussac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Corignac, Jussas, Montendre, Montlieu-la-Garde*

Superficie : *2 888,4 ha*



Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »

Mosaïque de bois et de landes calcifuges

12 Habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires :

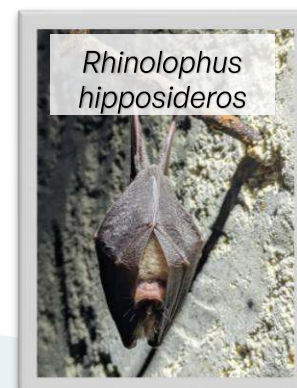
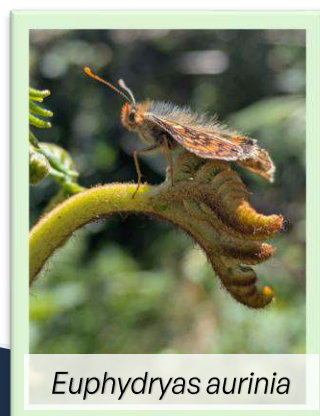
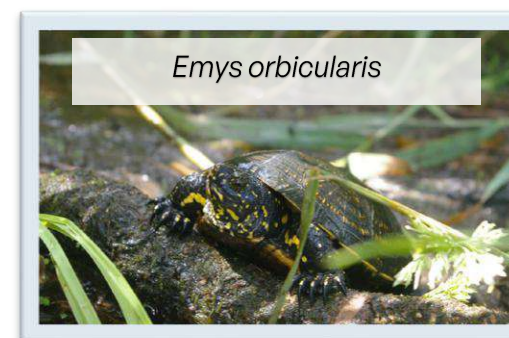
- ❑ 4020 : Landes humides atlantiques méridionales à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles
- ❑ 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (sites d'orchidées remarquables)
- ❑ 91E0 : Forêts alluviales à Aulnes et Frênes.





Le site Natura 2000 « Landes de Montendre »

- **Richesse floristique** importante avec 1 espèce inscrite en annexe II de la DHFF, 107 espèces rares ou menacées et 23 bénéficiant d'une protection au niveau national ou régional.
- **Intérêt faunistique fort** avec de nombreuses espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore :
 - ☐ 9 insectes
 - ☐ 9 mammifères dont 7 chiroptères
 - ☐ 3 poissons
 - ☐ 1 reptile
 - ☐ 1 crustacé
 - ☐ 1 mollusque
- 14 espèces de l'Annexe I (D. Oiseaux)





BILAN DES ACTIONS MENÉES

→ *Mai 2025 – Avril 2026*





Application des outils Natura 2000

→ Les chartes Natura 2000

La **charte** est un outil contenant des engagements qui contribuent, selon les orientations définies dans le DOCOB, à la conservation des habitats et des espèces.

Qu'est-ce que cela contient ?

Des **engagements**, contrôlables, permettant de maintenir les habitats et espèces d'intérêts communautaire dans un bon état de conservation
→ A faire / à ne pas faire.

Des **recommandations**, non soumises à contrôle, permettant d'encourager les actions favorables aux enjeux de conservation.

Durée de 5 ans renouvelable.

→ Les contrats Natura 2000

Le **contrat** est un outil qui permet de financer via des fonds européens et régionaux (FEADER) des projets de protection, conservation, restauration de milieux et / ou population d'espèces.

La **liste des projets éligibles** est communiquée lors de l'AAP Contrat chaque fin d'année (en général en novembre, pour des dépôts de dossier max mi-janvier).

Les structures publiques voulant faire un contrat ont un reste à charge de 20 %, alors que les privés sont financés à 100 %.

Peut permettre de financer des travaux de restauration d'un habitat par exemple.

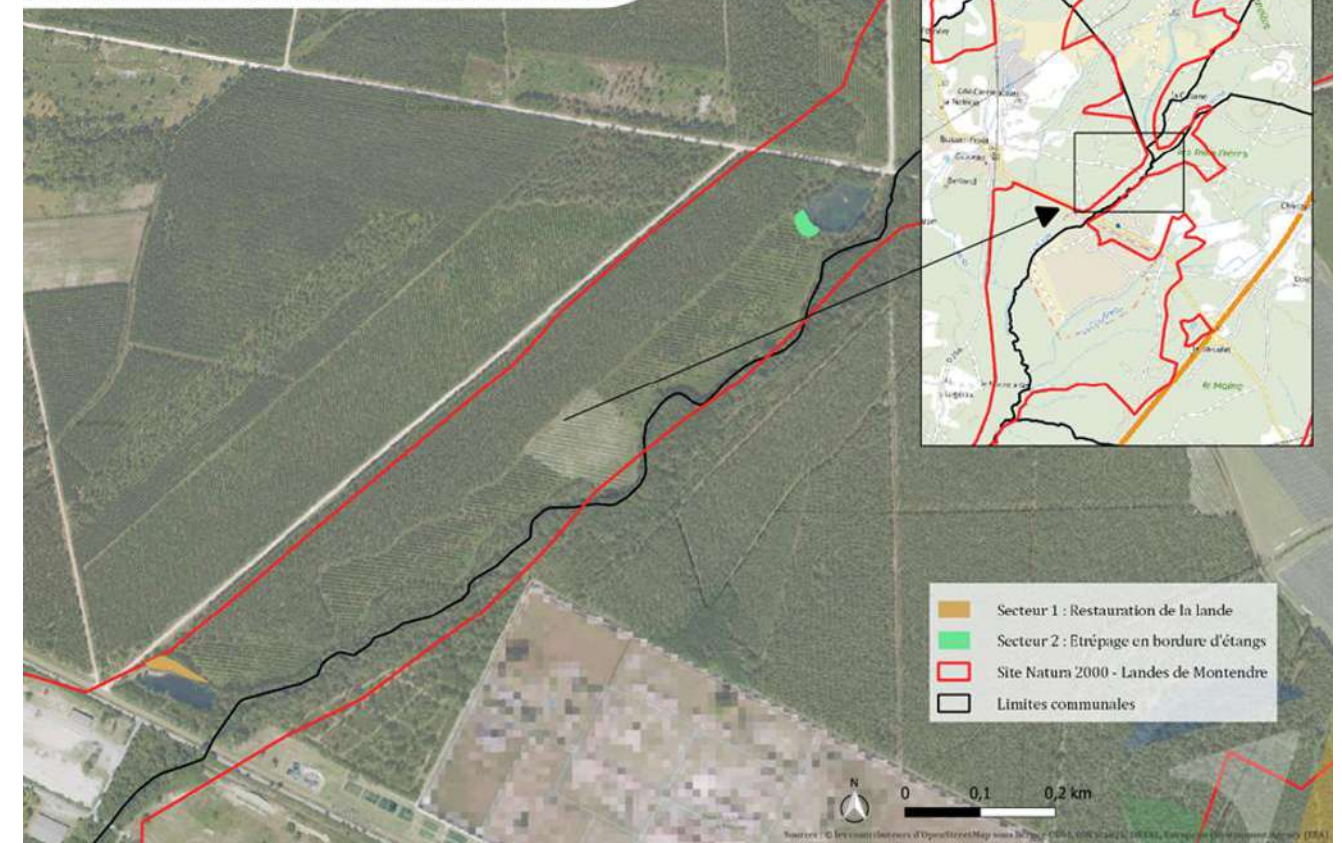


Les contrats

- Contacter de nouveaux propriétaires pour leur présenter l'outil via téléphone et courrier ;
- Récupération des données de FAUNA pour repérer de nouvelles zones à enjeux ;
- Reprise des éléments suite au départ de Camille et mise en place d'un plan d'action pour la prochaine année d'animation ;
- Validation du contrat restauration de landes méso-hygrophiles et étrépage en bordure d'étangs, début des travaux en 2026.

Localisation du projet

Animation du site Natura 2000 "Landes de Montendre"





Les chartes



- Pas de nouvelles adhésions
- Récupération des données de FAUNA pour repérer de nouvelles zones à enjeux ;
- Distribution des flyers de présentation du site et des outils dans les mairies.

Toujours disponibles auprès des collectivités locales pour présenter le dispositif

La Charte Natura 2000

Un outil de valorisation des pratiques favorables à la biodiversité !

Propriétaires privés, associations, collectivités... cette démarche vous est ouverte !

L'adhésion à la charte est **gratuite**. Elle donne droit à l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti et permet de bénéficier d'un diagnostic gratuit des enjeux écologiques de vos parcelles.

La charte comporte des **engagements** vérifiables et des **recommandations**, pour une durée de **5 ans**.

Vous adhérez aux fiches de la charte correspondant aux enjeux de vos terrains : une fiche générale et des fiches thématiques ciblées selon les habitats et/ou les activités concernées.

CONTACTEZ-NOUS

AGENCE MTD A
07 64 13 67 89
natura2000@mtda.fr

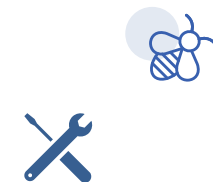
FACEBOOK
@LandesdeMontendre

SITE INTERNET
<https://landesdemontendre.n2000.fr>

SITE NATURA 2000 LANDES DE MONTENDRE

NATURA 2000, Nouvelle-Aquitaine, European Union, MTD A logos at the bottom.

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000



→ Application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Le classement d'un site Natura 2000 ne proscrit pas tout aménagement ou projet, sous réserve qu'il soit compatible avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié sa désignation.

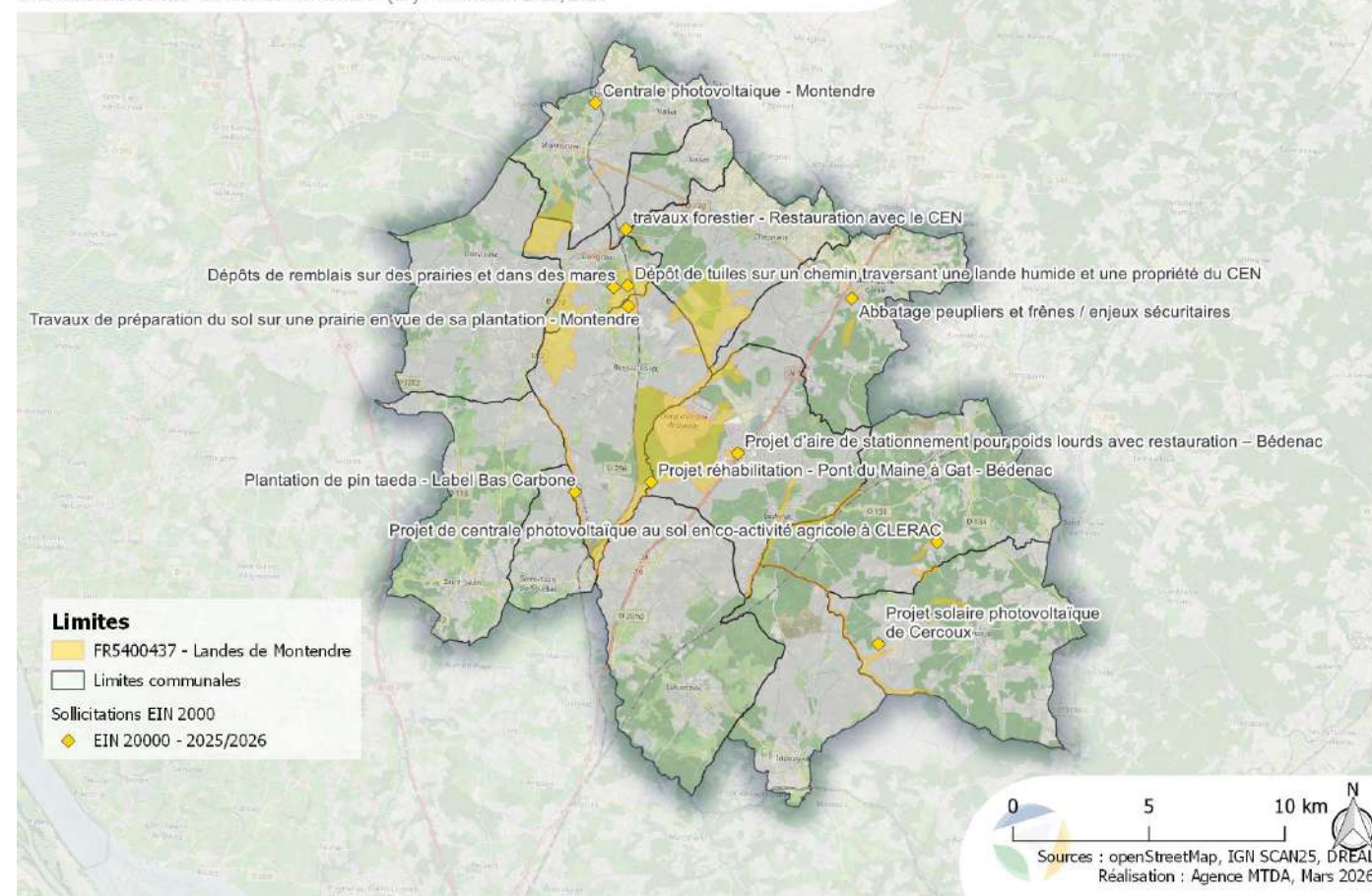
Conseil gratuit.

Ne constitue pas un avis réglementaire.

La décision relative aux projets est donnée par les services de l'État !

Localisation des projets - EIN2000

Site Natura 2000 des "Landes de Montendre" (17) - Animation 2025/2026





Amélioration des connaissances scientifiques



→ Inventaire des landes hygrophiles

Étude des landes hygrophiles d'intérêt communautaire (code 4020*), représentant 262,4 ha, soit 9 % du site d'après la cartographie CNPF 2009.

Trois faciès ciblés : landes hygrophiles sur argile, sur sable et sur tourbe (tous rattachés au code 4020*).

Objectif initial : évaluer l'état de conservation des landes humides afin d'identifier les secteurs les plus dégradés à cibler par des actions de restauration/gestion (chartes et contrats Natura 2000).

Tableau : Surfaces de landes identifiées au docob et étudiées en 2025

Habitats	Cartographié (<i>carte du CNPF</i>)		Étudié en 2025	
	Surface	Nombre d'entité	Surface	Nombre d'entité
Landes hygrophiles sur argile	10,66 ha	7	2,57 ha (24%)	1 (14%)
Landes hygrophiles sur sable	202,59 ha	142	122,14 ha (60%)	70 (49%)
Landes hygrophiles sur tourbe	49,17 ha	28	17,07 ha (34,7%)	7 (25%)



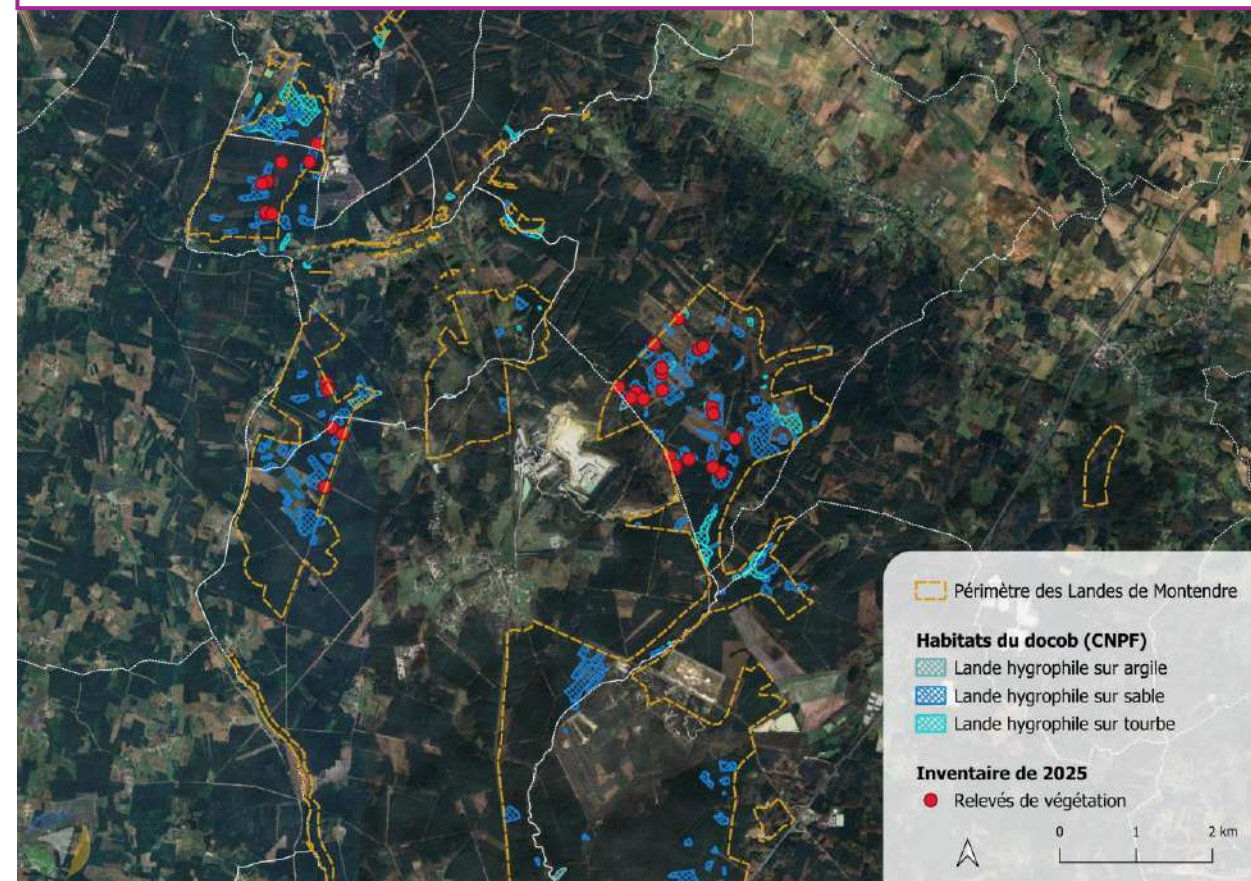


Amélioration des connaissances scientifiques



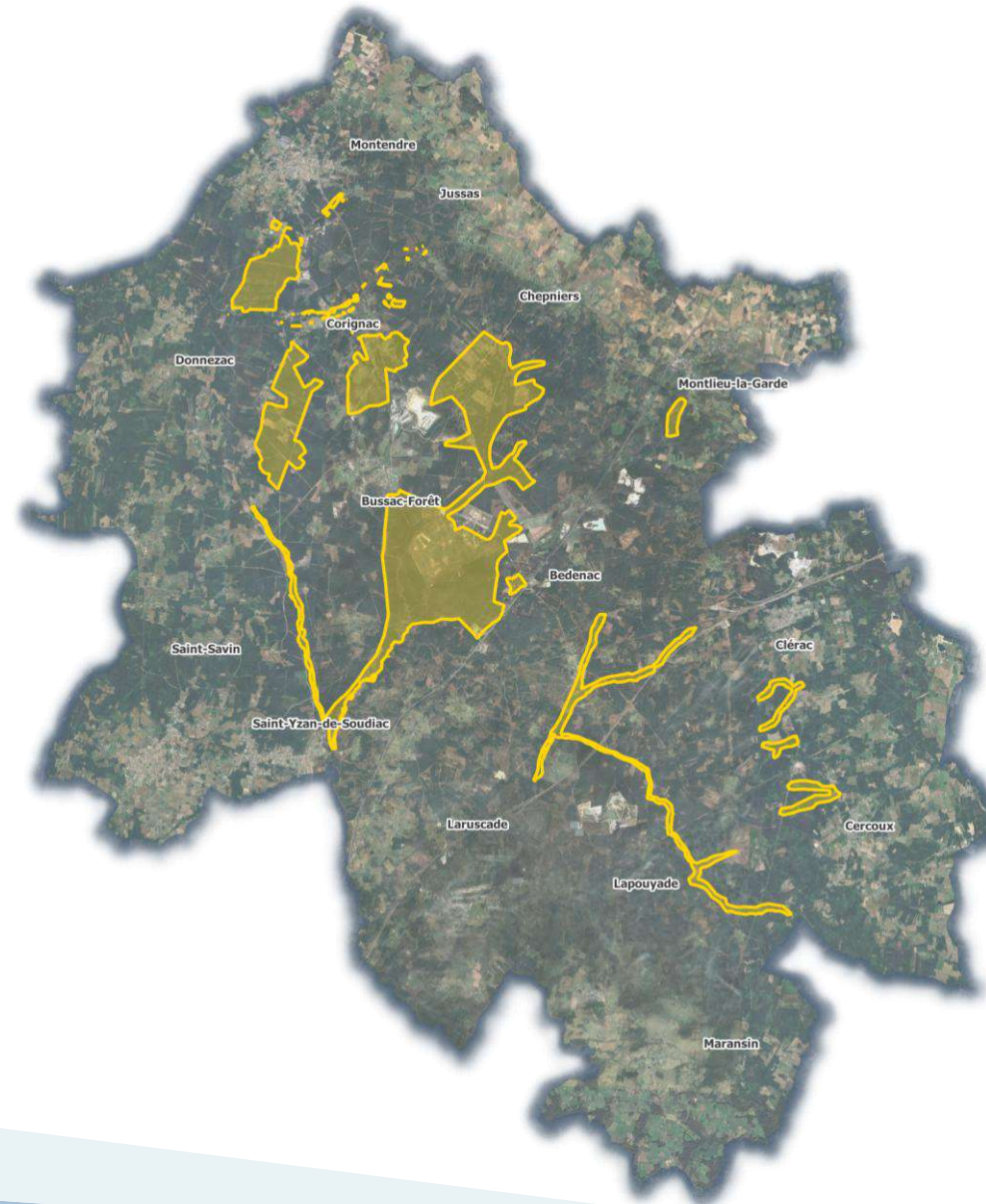
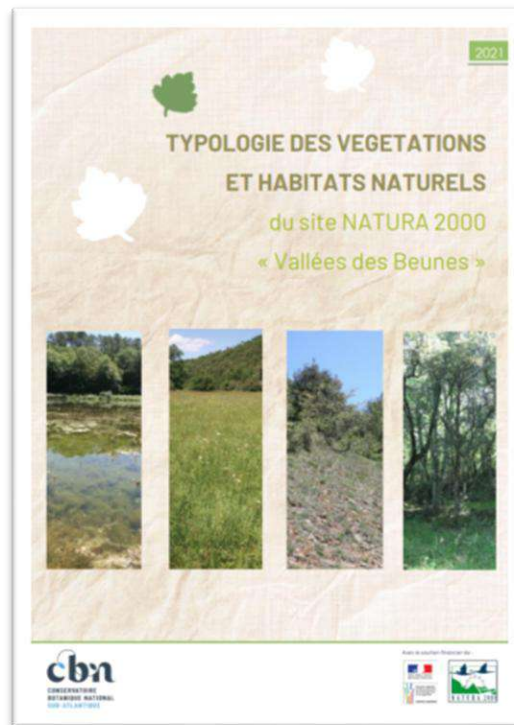
- Les landes humides du code 4020* **n'ont pas été retrouvées** sur la plupart des polygones cartographiés, dont les limites ne correspondaient pas aux végétations observées, **empêchant toute évaluation de l'état de conservation**.
- **Causes possibles** : cartographie initiale imprécise, évolution des pratiques agricoles (pâturage/fauche), abandon et changements d'occupation des sols (plantations, etc.).
- La cartographie du DOCOB manque de précision : polygones trop grands, sous-estimation probable des faciès herbacés de landes (6410), absence de typologie de végétations préalable rendant la cartographie globale imprécise.
- **Décisions** : réalisation par le **CBNSA** d'une pré-typologie des végétations en 2026-2027 financée par la Région, puis cartographie progressive des habitats par l'animateur Natura 2000.
- **Enjeu clé** : disposer d'une cartographie d'habitats précise et à jour.

Carte : Localisation des landes hygrophiles cartographiées au Docob et points d'inventaires réalisés en 2025





Typologie des végétations et habitats naturels



Présentation :
Vincent Vérité

Etude :
Vincent Vérité
Romain Bissot

Coordination technique
et scientifique :
Pierre Lafon
Anthony Lefouler



Typologie des végétations et habitats naturels

- Le CBNSA assure depuis 20 ans un appui technique et scientifique auprès des animateurs des sites Natura 2000
- Un besoin clairement identifié de réviser la typologie et la cartographie des habitats :
 - De nombreux relevés phytosociologiques mais pas de typologie complète ;
 - Une cartographie lacunaire des habitats.
- Un site complexe et à forts enjeux de conservation régionaux justifiant la prise en charge de la typologie par le CBNSA
- L'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA)*
- Plateforme "flore - fonge - habitats" en Nouvelle-Aquitaine, animé par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) et intègre la plupart des spécifications du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP)
- <https://obv-na.fr/>



Typologie des végétations et habitats naturels

Objectifs :

- Poser la base des connaissances sur les végétations, les habitats dans la perspective de les cartographier et d'orienter les mesures de conservation ;
- Caractériser l'ensemble des végétations du site Natura 2000 à l'aide de relevés phytosociologiques (le relevé phytosociologique est l'outil de description de la végétation) ;
- Assurer les correspondances avec les différentes typologies d'habitats (EUNIS et habitats d'intérêt communautaire) ;
- Identifier les éléments les plus patrimoniaux du site.

→ Pourquoi la phytosociologie ?

- La végétation est le meilleur intégrateur des conditions du milieu et permet ainsi de déterminer les habitats (= des conditions environnementales + une ou des communautés végétales + une faune) ;
- Seule méthode pour analyser les liens écologiques et dynamiques des végétations (et donc des habitats) ;
- Typologie plus précise et adaptée à l'échelle locale que les autres référentiels (notamment ceux d'habitats) ;
- Catalogue régional des végétations mis à jour tous les ans ;
- Méthode inscrite au cahier des charges régional pour la réalisation des cartographies d'habitats des sites Natura 2000.

→ Analyse des relevés : diagonalisation et rattachement

rattachement_système_expert_classe_V0.2				SCHCA SCHCA SCHCA SCHCA SCHCA SCHCA ? SCHCA SCHCA ? SCHCA SCHCA SCHCA APRIL SCHCA																																							
observateur				BK BK BIR BIR BIR BIR BA US US US US BK BK DE																																							



Typologie des végétations et habitats naturels

Typologie des habitats

- Correspondance avec les classifications des habitats
- Description du cortège typique ainsi que d'une synthèse écologique
- En fonction du temps restant : Production d'une clé de détermination pour simplifier l'identification des différentes végétations du site

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Végétations oligotrophiles à oligomésotrophiles, de bas-marais et de tourbières de transition, sur substrat tourbeux à minéral
Eriophorum angustifolium, *Carex echinata*, *Drasera intermedia*, *Viola palustris*, *Carex nigra*, *Sphagnum palustre*, *Equisetum palustre*, *Carex panicea*

Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Végétations hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, mésotrophiles, sur sol tourbeux à minéral neutro-basique, de bas-marais alcalins

Schoenus nigricans, *Epipactis palustris*, *Carex hostiana*, *Dactylorhiza incarnata*, *Valeriana dioica*, *Carex lepidocarpa*

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis B. Foucault 2008

Prairies hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, oligotrophiles à mésotrophiles, des bas-marais, thermophiles

Schoenus nigricans, *Hydrocotyle vulgaris*, *Lysimachia tenella*, *Oenanthe lachenalii*, *Parnassia palustris*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.11 - D5.24 / ZH : Oui

Hydrocotylo vulgaris-Schoenenion nigricantis J.-M. Royer in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haurry, Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, Roux & Touffet 2004 *nom. prov.* (art. 3b)

Prairies hygrophiles, basiphiles à acidoclinophiles, des bas-marais intérieurs, atlantiques

Oenanthe lachenalii, *Juncus subnodulosus*, *Samolus valerandi*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.11 - D5.24 / ZH : Oui

• *Hydrocotylo vulgaris-Juncetum subnodulosi* (Wattez 1968) B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Pelouse à Écuelle d'eau et Jonc à tépales obtus

Prairie hygrophile, basiphile, mésotrophile, des sols faiblement tourbeux, atlantique à subatlantique

Juncus subnodulosus, *Hydrocotyle vulgaris*, *Schedonorus arundinaceus*, *Carex panicea*, *Cirsium dissectum*, *Ranunculus flammula*, *Lysimachia tenella*, *Oenanthe lachenalii*, *Ranunculus acris*, *Plantago lanceolata*, *Holcus lanatus*, *Prunella vulgaris*, *Ajuga reptans*

Carex distans, *Galium uliginosum*, *Lotus pedunculatus*, *Carex flacca*, *Mentha aquatica*, *Agrastis stolonifera*, *Ranunculus repens*

CaHab : 7230-1 / EUNIS : D4.1 / ZH : Oui

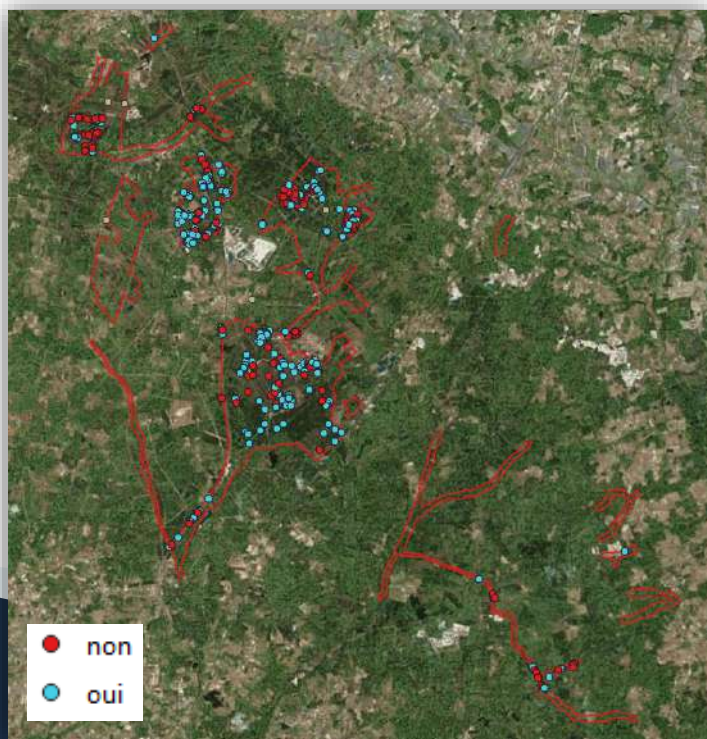




Typologie des végétations et habitats naturels

Campagne de terrain

- 553 relevés phytosociologiques dont 165 réalisés dans le cadre d'études
- Relevés analysés et environ 320 rattachés à un syntaxon
- Certains secteurs non couverts et à prospector



Certaines végétations déjà identifiées comme prioritaires : herbiers aquatiques, gazons amphibies, prairies de fauche, mégaphorbiaies, forêts humides et forêts mésophiles non acides. D'autres végétations moins patrimoniales à échantillonner (ourlets mésophiles, prairies pâturées, végétations rudérales, ...). Enfin, des végétations dont la connaissance doit être améliorée : pelouses vivaces acidiphiles, pelouses annuelles, bas marais alcalin, ourlets calcicoles, ...

- Terrain envisagé :
 - 1 journée en avril : herbiers à characées, pelouse à Isoète
 - 3 jours en mai : prairies de fauche, pelouses
 - 3 jours en juin : zones humides
- Autorisation d'accès au site militaire (Clément Pignon –CEN)
- Autorisation d'accès aux propriétés privées non closes par arrêté préfectoral
- Accessibilité au site : à priori peu de parcs clôturés sur le site

➔ **Production de la typologie en fin d'année 2026**



Information, communication et sensibilisation



Animation des médias

→ Facebook

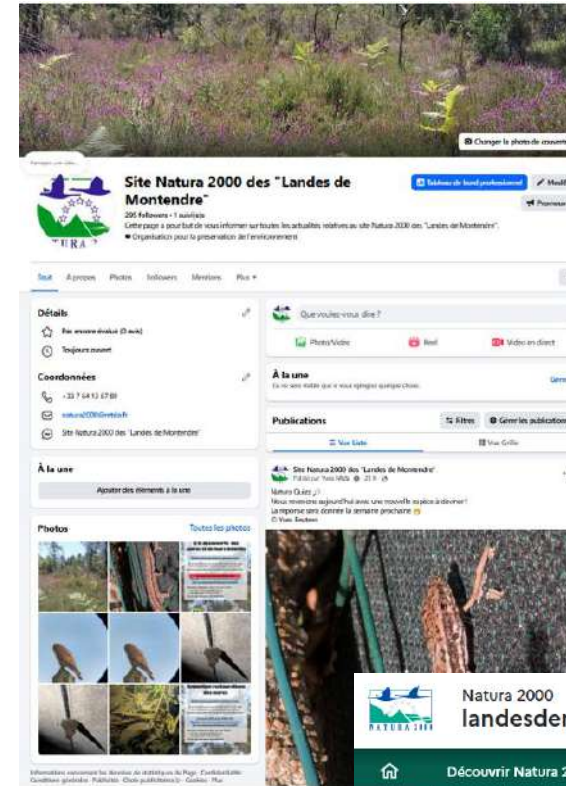
Sensibilisation et relais des informations. Annonce des animations grand public.

<https://www.facebook.com/LandesdeMontendre>

→ Site internet

Mise à jour des informations en lien avec l'évolution du site Natura 2000. réception des formulaires et traitement.

<http://landesdemontendre.n2000.fr/accueil>



Découvrir Natura 2000



[Qu'est-ce que Natura 2000 ?](#)



[Natura 2000 en France](#)



Information, communication et sensibilisation



Animation du réseau d'acteurs et veille à la cohérence des politiques publiques

- Contact régulier avec les partenaires locaux (autres animateurs Natura 2000, SYMBAS, SMGBVSGL, SGBVMBVR, CEN NA, etc.)
- Prise de contact avec des structures animatrices locales (le CEN NA, Maisons POP' et l'Imaginarium).

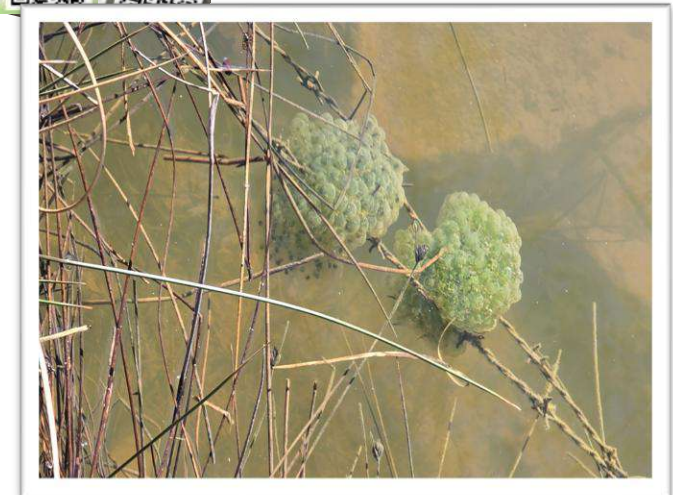


Information, communication et sensibilisation



Animations grand public

- Découverte des amphibiens : cycle de vie, menaces, diversité locale et observations sur place
- Présentation de l'intérêt écologique des mares et des travaux de restauration réalisés par le CEN
→ Annulation causée par une météo défavorable et un manque de personnes inscrites





Information, communication et sensibilisation



Animations scolaires

- Animation en salle avec la classe de CE2/CM1 le 02 avril 2026 avec présentation des insectes (morphologie, critères de reconnaissance, écologie);
- Atelier en extérieur avec la classe de CE2/CM1, axé sur la recherche d'insectes avec identification et retour en classe pour dessin scientifique, avec la même classe le 4 mai 2026.





Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

- Échanges réguliers avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Point à mi-parcours
- Programme d'actions pour la prochaine tranche d'animation
- Présentation, note et compte-rendu pour le COPIL



Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

- Échanges réguliers avec la Région Nouvelle-Aquitaine
- Point à mi-parcours
- Programme d'actions pour la prochaine tranche d'animation
- Présentation, note et compte-rendu pour le COPIL
- Focus « dotation biodiversité et aménités rurales »
 - Site « Landes de Montendre » : 52 431 € attribués à 7 communes :
 - Bedenac : 7 587€
 - Bussac-Forêt : 8 127€
 - Chepniers : 6 251 €
 - Corignac : 4 948 €
 - Laruscade 9 111€
 - Donnezac : 5 572 €
 - Montendre : 10 835 €
- L'utilisation est laissée à la libre appréciation des communes.
- Si vous souhaitez la flécher vers des actions en faveur de la biodiversité, l'animateur Natura 2000 se tient à votre disposition !



Bilan annuel

Répartition du temps d'animation - Landes de Montendre



Validation ?

Programme d'animation de l'année prochaine : mai 2026 – avril 2027





Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

Animation

- Poursuivre les animations scolaires, grand public et les actions d'informations et de sensibilisation sur les différents médias.
- Animation sur les insectes, chauves-souris, flore ...



Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

Accompagnement technique

- Solliciter de nouveaux propriétaires pour leur présenter les outils de chartes et de contrats Natura 2000.
- Maintenir la veille juridique des projets qui ont lieu sur le site.
- Poursuivre l'aide à la rédaction des EIN 2000.



Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

Suivi du site et DOCOB

→ Réaliser des inventaires acoustiques sur les chiroptères afin de compléter l'AAP réaliser en 2023/2024 sur le site.

→ Prospecter les ponts considérés comme favorables à l'accueil des chiroptères pour vérifier s'il y a présence d'individus et possiblement de la mise-bas.



Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

**Assistance
administrative**

→ COPIL et compte rendu
→ Bilan annuel et triennal



Le programme d'animation pour la future tranche d'animation

Animation

- Information, sensibilisation, communication
- Animation grand public et scolaires
- Animation du réseau d'acteurs

Accompagnement technique

- Animation des outils chartes et contrats
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Accompagnement des actions non contractuelles

Suivi du site et DOCOB

- Suivis biologiques
- Actualisation du Docob et du FSD

Assistance administrative

- COPIL et compte rendu
- Bilan annuel et triennal



Des questions ?





Merci de votre attention

Contacts

→ Région Nouvelle-Aquitaine

Célia GASPERINI

05 47 30 33 23

celia.gasperini@nouvelle-aquitaine.fr

→ Agence MTDA

Guilian TOMALAK

Animateur du site Natura 2000 Landes de Montendre

[06.95.73.74.22](tel:06.95.73.74.22)

natura2000@mtda.fr

